

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **119 (1993)**

Heft 17

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Coopération technique suisse: menaces sur le principal partenaire d'Helvetas au Sri Lanka

Implantés depuis 15 ans dans ce pays marqué par la pauvreté et, à l'origine, étendus au nord de l'île, les programmes de développement soutenus par Helvetas au Sri Lanka se concentrent actuellement dans les parties centrale et méridionale, en raison de la guerre qui oppose Cinghalais et Tamouls au sujet de l'autonomie de la partie nord-orientale tamoule.

Aujourd'hui Helvetas¹ collabore au soutien d'un développement autonome avec plusieurs organisations partenaires et dans divers secteurs (infrastructures rurales, approvisionnement en eau potable, mesures d'ordre écologique pour le rétablissement de la qualité des sols et une agriculture respectueuse de l'environnement). En effet, dans les conditions actuelles, de petites organisations aux activités géographiquement limitées sont les moteurs les plus efficaces d'un développement à la base. Or, bien souvent, les fondateurs mêmes de telles organisations font que le travail sur le terrain va de pair avec un engagement en faveur de profonds changements socio-politiques, une activité qui n'est pas sans danger, car elle indispose facilement les gouvernements des pays du Sud.

¹Helvetas, Association suisse pour le développement et la coopération, case postale 866, 1001 Lausanne, tél. 021/23 33 73



Ouvrières tamoules à la fin d'une journée de travail. Les Tamouls travaillant dans les plantations de thé du haut plateau sri lankais appartiennent au groupe de population le plus défavorisé. Leur situation particulière les isole aussi bien des Tamouls du Nord en lutte pour l'autonomie, que des villages cinghalais de la région. Sarvodaya, organisation partenaire d'Helvetas, s'engage en faveur d'une amélioration de leurs conditions de vie.

Ainsi, Sarvodaya Shramadana, l'organisation de développement et le mouvement d'auto-assistance le plus important du Sri Lanka, actif dans tout le pays, est-il depuis décembre 1990 dans le collimateur de la «Commission d'enquête présidentielle en matière d'organisations non gouvernementales», mise en place par le président Premadasa, récemment assassiné. Manifestement – et même si cela n'a jamais été dit clairement – il s'agit de restreindre l'influence de telles organisations privées, sri-lankaises et étrangères, «dans l'intérêt de la sécurité nationale».

Organisation partenaire d'Helvetas, Sarvodaya est non seulement devenue l'objet principal de ladite enquête, mais encore la cible d'une campagne de diffamation. Ceux qui tirent les ficelles ne sont pas délicats dans le choix de leurs méthodes: elles vont des campagnes de presse ciblées, renforcées par la saisie d'installations appartenant à Sarvodaya, jusqu'à la diffamation personnelle avec menaces de mort contre son fondateur et président charismatique, A. T. Ariyaratne. De plus, les employés de l'organisation se voient arrêtés arbitrairement, sans que des accusations sérieuses ne soient formulées, si bien que les visites régulières de la police, ponctuées d'interrogatoires interminables, se multiplient dans les bureaux. En 1991, une presse d'imprimerie a été saisie pour des motifs inconsistants et n'a été rendue que récemment. Sarvodaya a réagi en publiant dernièrement un livre intitulé «Mouvement populaire assiégé», sur le déroulement et les effets de cette campagne. Au Sri Lanka même comme sur la scène internationale, le harcèlement dont ils ont été victimes a déclenché des manifestations de solidarité envers Sarvodaya et son président, renforçant d'autant l'organisation dans son attitude fondamentale et ses objectifs.

(Source: Helvetas, Anna Stolz)

Publications AIPC: rabais de 20% jusqu'au 27 août 1993

L'objectif de l'Association internationale des ponts et charpentes (AIPC) est de promouvoir, sur le plan mondial, l'échange des connaissances et le développement des techniques du génie des structures au service de la profession et de la société. Dans ce but, outre l'organisation de conférences et séminaires dans le monde entier, cet organisme publie de façon continue des rapports techniques et une revue.

Une brochure détaillant les publications les plus récentes est à disposition auprès du secrétariat de l'AIPC à Zurich, qui, sur simple demande, informe par ailleurs de façon régulière toute personne ou institution intéressée par ses nouvelles parutions. De plus, un rabais unique de 20% est actuellement consenti sur prix nets aux non-membres, pour toute commande excédant Fr. 500.–, dont l'ordre et le paiement sera reçu avant le 27 août prochain.

AIPC, EPFZ-Hönggerberg, 8093 Zurich
tél. 01/377 26 47; fax 01/371 21 31

Fin de la partie
rédactionnelle

Notes de lecture

Tables pour la construction métallique: nouvelle édition indispensable

La récente révision des normes d'ingénieur de la SIA a nécessité une refonte complète des «Tables pour la construction métallique», dont la dernière édition datait de dix ans. Sa 7^e édition contient de nombreuses nouveautés et modifications; il est donc vivement conseillé de ne plus utiliser les éditions précédentes.

Ces tables ont été adaptées à la nouvelle norme SIA 161 (1990) partiellement révisée et tiennent compte des derniers développements techniques en construction métal-

lique, ainsi que des modifications intervenues sur le marché de l'acier comme dans la normalisation internationale. Toutes les données ont été contrôlées, actualisées et largement complétées. On dispose ainsi d'un ouvrage pratique, utilisable quotidiennement pour l'étude et le calcul de projets de constructions métalliques, l'élaboration des dessins et des détails, la formation et l'utilisation dans les entreprises et ateliers.

C5 «Tables pour la construction métallique» – Un vol. relié 18 × 25,5 cm, 116 pages de texte, tables, diagrammes et figures. Editeur: Centre suisse de la construction métallique, Zurich, 1992. Prix: Fr. 78.–. En vente chez l'éditeur, case postale, 8034 Zurich

Tableau des concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Canton du Valais	Ecoles d'informatique et du tourisme à Sierre/VS, CP	Architectes établis avant le 1 ^{er} janvier 1993 dans le canton du Valais et architectes valaisans établis en Suisse, inscrits au Registre valaisan des architectes, au REG A ou B, ou diplômés EPF, ETS, EAUG ou bénéficiant d'une formation équivalente	3 sept. 93	8/93 p. 132
Lonza SA, Viège/VS	Ensemble d'habitation «Sunnu-Bina», Viège, CP	Architectes établis avant le 1 ^{er} janvier 1992 dans le canton du Valais ou propriétaires de bureaux originaires de ce canton	10 sept. 93	
Europan	«Chez soi en ville, urbaniser les quartiers d'habitat», 3 ^e session de concours <i>Europan</i>	Architectes d'Europe âgés de moins de 40 ans, diplômés ou habilités à exercer	30 sept. 93 (30 juin 93)	4/93 p. 51
Commune de Muri/BE, CFF, Transports régionaux BE/SO, Frick & Co, Zähringer SA	Centre-gare Gümliigen/BE, CI	Architectes établis avant le 1 ^{er} janvier 1993 dans le canton de Berne ou originaires de ce canton	15 oct. 93 (16 juil. 93)	
Association du Centre professionnel cantonal/FR	Ecole professionnelle à Bulle/FR, CP	Architectes domiciliés ou établis avant le 1 ^{er} janvier 1993 dans le canton de Fribourg ou originaires de ce canton et inscrits au Registre du canton où ils exercent, ainsi que 7 bureaux invités	18 oct. 93 (20 août 93) (19 fév. 93)	10/93 p. 18 des ann.
Commune de Poschiavo/GR	Nouveau bâtiment pour l'administration communale, CP	Architectes domiciliés ou établis avant le 1 ^{er} janvier 1991 dans le canton des Grisons ou originaires de Poschiavo résidant en Suisse ainsi que 3 architectes tessinois invités	15 déc. 93 (dès le 14 juin 93)	

Nouveaux dans cette liste

Direction cantonale des bâtiments publics, Zurich	Ecole professionnelle en «Schütze», Zurich, CP	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1992 dans le canton de Zurich ou originaires de ce canton	17 déc. 93	
Commune de Möhlin/AG	Etablissement scolaire «Storebode», CP	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1992 dans les districts de Rheinfelden ou de Laufenbourg ou originaires de Möhlin. Adresse: Bauverwaltung, 4313 Möhlin, tél. 061/855 33 70	20 déc. 93 (20 août 93)	

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/201 55 36.